

## Plénière au Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté à Dijon le 24 juin 2016

### Le Pic noir rencontre les élus

Nous étions neuf, adhérents et sympathisants du Pic noir, présents dès 7h45 à l'entrée du Conseil régional. Nous avons choisi cette date car elle correspondait à un jour de plénière de l'assemblée régionale.

Nous souhaitons porter un sujet très précis à la connaissance des conseillers : quelles seront les conséquences pour la Région de l'introduction du groupe HNA, conglomérat chinois, dans le capital et le conseil d'administration de Pierre & Vacances?

HNA est basé à Hong Kong et ses filiales au Luxembourg. Il convient de s'interroger sur les conséquences d'un engagement avec ce groupe et sur le pacte d'actionnaires signé entre les deux actionnaires majeurs de Pierre & Vacances que sont Gérard Brémond par sa  *Holding SITI* et HNA?

Après avoir distribué une centaine de communiqués de presse et autant de dossiers de presse aux conseillers régionaux, nous avons été reçus par Monsieur Patrick Ayache, vice-président du conseil régional en charge du tourisme (déjà rencontré le 3 mai 2016 en présence de la Présidente Marie-Guite Dufay).

Nous lui avons transmis des observations et questions, dont nous vous rapportons les réponses ci-dessous, en rappelant la volonté de transparence de la présidente lors de l'entrevue du 3 mai.

1 - Le pacte d'actionnaires est signé entre SITI et HNA et porte sur Pierre & Vacances (et donc Center Parcs) : quelles conséquences sur les engagements de P&V ? Aspects juridiques, responsabilités, suivis contentieux ?....

2 - Le siège d'HNA se trouve à Hong Kong : que se passera-t-il en cas de litige avec cette société aussi éloignée et située dans un lieu peu transparent? (paradis fiscal).

3 - Connaissez-vous l'existence du pacte d'actionnaires? Avez-vous lu son contenu?

**Réponse de Patrick Ayache : le texte (publié par P&V dans son rapport financier 2014-15) n'a pas été lu au Conseil régional.**

4 - Savez-vous que le contenu du pacte d'actionnaires n'est pas publié dans sa totalité? Que vous en ignorez la teneur? Que vous allez négocier avec un partenaire (Pierre & Vacances) assujetti aux engagements pris par sa société-mère SITI ( *Holding* de Gérard Brémond) avec HNA?

**Réponse : nous allons demander la totalité du texte et nous nous engageons à vous le transmettre.**

5 - L'organigramme juridique de HNA est bien opaque. Son niveau d'endettement n'est pas connu.

6 - Le statut des nouveaux administrateurs qui représentent HNA dans P&V est ambigu. C'est le cas notamment de Monsieur Gérard Houa qui représente les intérêts de HNA en Europe : il est également représentant de la France pour son commerce avec la Chine, (nommé par décret du gouvernement français en juillet 2010). Natif et résidant en Chine, son impartialité est mise en doute. C'est un cas concret de conflits d'intérêts.

Réponse : nous allons examiner ce cas.

7 - Il y a une distorsion de puissance entre HNA et Pierre & Vacances : HNA est entre 15 et 20 fois plus puissant que Pierre & Vacances. Il découle de cette distorsion de puissance que Pierre & Vacances, bien que majoritaire sur le plan juridique, se retrouve membre minoritaire de ce fait ; s'ajoute également sa dépendance vis-à-vis de HNA qui lui propose de créer plusieurs Center Parcs en Chine.

8 - La région a choisi le cabinet Wolfrom pour l'instruction pendant 3 mois du montage financier et juridique de la future Société d'Économie Mixte (SEM) qui sera propriétaire des équipements ludiques. A ce propos, Monsieur Ayache nous affirme qu'il ne faut comprendre dans équipements que l'aquarium et non les boutiques, restaurants, et autres constructions annexes !!!

Le contrat a été signé avec ce cabinet le 23 juin 2016.

Monsieur Patrick Ayache se propose d'organiser une rencontre entre le cabinet Wolfrom et le Pic noir.